



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt
de l'acte au SPF Economie, P.M.E., Classes Moyennes et Energie

17 APR. 2019

MOD 05

Réservé
au
Moniteur
belge



19058435

Vu le 15/4/2019

SERVAIS Yolande
Attaché

Réservé au SPF

N° d'entreprise : 0408.853.317

Dénomination

(en entier) : **Union Professionnelle de Comptabilité du Hainaut Occidental**

Forme juridique : Union professionnelle

Objet de l'acte : **Composition du Comité de direction à la date du 22 février 2019**

Le comité de direction élu par l'assemblée générale pour une durée de trois ans se compose de :

Deboever Bernard
De Handschutter Pascal
De Vriendt Patrick
Fant Anthony
Laloy Katia
Manssens Willy
Christophe Meganck
Patheet Jean Claude
Van Genneken Hubert
Vannieuwenhuyse Bernard
Wattecamp Frédéric
Wattecamp Jean

A dater du 22 février 2019, le comité de direction délègue la gestion journalière de l'Union au comité exécutif composé de messieurs :

De Handschutter Pascal, Président
Fant Anthony, Vice-Président & Secrétaire
Vannieuwenhuyse Bernard, Trésorier
Wattecamp Jean, Secrétaire adjoint
Wattecamp Frédéric, Bibliothécaire.

Les personnes compétentes habilitées à représenter l'Union Professionnelle de Comptabilité du Hainaut Occidental envers des tiers suivent :

De Handschutter Pascal, Président
Fant Anthony, Vice-Président & Secrétaire
Vannieuwenhuyse Bernard, Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/04/2019 - Annexes du Moniteur belge

Sur la dernière page du Volet B indiquer : Au recto : Nom(s) de la (des) personne(s) compétente(s) habilitée(s) à représenter l'union professionnelle envers des tiers

Au verso : Nom et signature